

Feuille d'info n°43

Quartier de Pessac-bourg



Tableau de Jacques Rose (Pessac) exposé à la brasserie du Carré

Chers voisins du bourg,

Ce premier numéro de l'année de notre « feuille d'info » a traditionnellement pour objet le compte-rendu succinct de notre Assemblée Générale . Ce 14 février elle se tenait comme d'habitude, dans la salle Roger Cohé (au-dessus du cinéma Jean-Eustache) et rassemblait une soixantaine de familles . Après les mots de bienvenue adressés aux participants et aux nouveaux adhérents par le Président Bernard ROSE, un diaporama, conçu et commenté par Dominique LESTYNEK, a servi de fil conducteur aux différents rapports . Les rapports des activités socio-culturelles des différents clubs, le rapport financier, la situation de l'urbanisme dans notre centre ville, les réalisations et les projets concernant les déplacements , les problèmes de la vie au centre constituent les principaux titres des exposés...

Puis , en fin de séance , Monsieur le Maire accompagné d'élus, nous a fait l'honneur de venir répondre aux questions des participants et les informer de certains de ses projets ; nous l'en remercions . Les questions ont porté sur des sujets souvent abordés: le stationnement et la circulation, les nombreuses fermetures de commerces, la crainte de la suppression de la Poste du centre, les nuisances diverses (poubelles, frelons, chenilles, pigeons...) .

Enfin, comme le veut la tradition, après le verre de l'amitié, un dîner convivial a réuni tous les adhérents qui s'étaient inscrits.

Février 2015

sommaire

- L'ASSEMBLEE GENERALE du 14 février 2015
- Rapport du Président
- Rapport des activités socio-culturelles et des clubs
- Rapports financier et des contrôleurs des comptes
- Elections C.A.
- Urbanisme
- Questions- réponses avec les élus



Maison de quartier , 28 Avenue Roger Cohé
quartier.pessac-bourg@laposte.net

L'ASSEMBLEE GENERALE DU 14 FEVRIER 2015

(extrait du compte-rendu détaillé conservé dans nos archives)

Les grandes lignes...

Comme mentionné dans l'invitation que les habitants du bourg ont trouvée dans leurs boîtes aux lettres, l'Assemblée Générale s'est tenue à 15h30, dans la salle Roger Cohé, au-dessus du cinéma Jean-Eustache. Le Président du syndicat de quartier, Bernard ROSE, après avoir souhaité la bienvenue aux participants, a rappelé les titres de l'ordre du jour et indiqué le déroulement de l'après-midi. Il a présenté les principaux axes de l'action du syndicat de quartier (que nous allons parcourir ci-après). Il a notamment fait état des 22 réunions avec la municipalité auxquelles nous avons participé au cours de l'année écoulée. Il a également exprimé sa satisfaction de compter plus de 300 familles et de 81 commerçants du centre adhérant à notre association. D'autre part, que plus de 110 personnes participent chaque semaine à nos clubs montre, entre autres, que l'action socio-culturelle du syndicat de quartier n'est pas négligeable.

Les différents rapports de l'Assemblée Générale se sont déroulés au fil du diaporama réalisé et savamment commenté par Dominique LESTYNEK.

Rapport des activités socio-culturelles

Les événements annuels:

Le goûter Dans le cadre de « musique dans les quartiers » un goûter est offert gratuitement chaque année par le syndicat de quartier. Il s'est tenu cette année dans la salle municipale Roger Cohé. L'accordéon et la guitare de Gill et Alain, ont créé, tout au long de ce goûter, une atmosphère guinguette unanimement appréciée. De nombreux cadeaux sont venus alimenter ce bain d'amitié.



Le centenaire de la guerre 14-18 Notre quartier a participé activement à l'exposition du centenaire de 14-18 organisée par « les passeurs de mémoire » en apportant témoignages et documents concernant notamment les familles TILLET et PUCHEU.

La protection du patrimoine Des photographies nous montrent, à l'écran, le domaine Forestier, propriété de M.GUIMBERTEAU. Ce domaine historique est une des destinations des visites patrimoniales. Il devrait bénéficier d'une protection. La motte castrale de ce domaine était le lieu de villégiature à Pessac du Pape Clément V (Bertrand de Goth). La remarquable fontaine (photo ci-contre) devrait être prochainement restaurée.

Sur le même thème, la photographie d'une carte du XVIII^e siècle nous montre l'état du Bourg à cette époque : l'église et quelques demeures à proximité. Le village voisin le plus important était le Poujeau. Autres lieux caractéristiques, la chartreuse qui fut la demeure de Jacques Ellul. Elle est bordée sur l'avant par le ruisseau le Madran avec son vivier toujours existant. Ces lieux constituent une zone humide à protéger au Plan Local d'Urbanisme révisé.

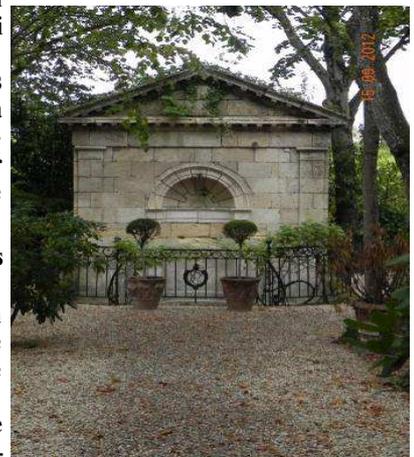
La protection du patrimoine naturel : On dénonce depuis un certain temps les nuisances occasionnées par des envahisseurs non désirés :

-Le frelon asiatique à pattes jaunes qui niche sur quelques arbres de notre quartier. Non seulement c'est un prédateur redoutable pour les abeilles mais ses piqûres peuvent être très dangereuses notamment pour les enfants des écoles voisines. Il est urgent de détruire les nids. Un contact est à prendre avec l'INRA et Bordeaux Métropole.

-La chenille processionnaire envahit quelques-uns de nos résineux. Elle est très urticante et ses poils sont très dangereux pour l'homme et l'animal. Ici aussi il faut détruire les cocons et arrêter la prolifération de cet insecte très nocif.

-Enfin qui trouvera la solution efficace pour débarrasser le bourg de ces volatiles qui « enfient » les toitures, les trottoirs, les auvents des magasins et parfois les passants ? Les pigeons sont de piètres décorateurs et sont friands du calcaire des façades. Dominique évoque un pigeonnier-contraceptif, construit à Paris, et qui pourrait faire école : il s'agit d'offrir aux pigeons un lieu de ponte et de s'emparer des œufs que l'on stérilise ... en les secouant énergiquement pour mélanger le jaune et le blanc.

[Clin d'œil : Procédé astucieux et créateur d'emplois nouveaux : secoueurs ou plutôt secoueuses (compétence...) d'œufs. Cela sera suggéré à Monsieur le Maire.]



Les activités hebdomadaires des clubs

Nous nous contenterons de les énumérer (nous avons maintes fois expliqué leur fonctionnement dans les numéros précédents).

Le Scrable classique: sous la conduite de Mme MERLE les joueurs se réunissent



les lundis et vendredis à 14h dans la maison de quartier.

Le Scrabble duplicate: responsable : Mme LEPIC . Horaires : mardi et jeudi à 13h30. Lieu : salle Léon Blum.

Outre les compétitions hebdomadaires, des concours sont organisés dans le cadre régional ou national: nos vainqueurs : Geneviève Amaré, Alain Legros, Christiane Masson, Annie Furster, Gérard Labasthe .

Le syndicat de quartier a parrainé un étudiant du Campus qui est un grand champion! (souvent au top)

Le Patchwork: responsables : Mme JUHEL et Mme MAZEAU . Horaires : le jeudi de 14h à 17h et le 3^e jeudi de 10h à 17h dans la maison de quartier.

Nous devons à notre talentueuse équipe une tapisserie représentant le blason de Pes-sac et comportant sa devise : « IN ME SANITAS ET ROBUR » (photo ci-dessus) . Elle décore notre salle de réunions.

Le Tarot: responsables : Mme LASFARGUES , MARYLENE ET RICHARD

Horaires du tarot « de jour » : mardi de 13h30 à 17 h30 . Tarot « de soirée » : vendredi de 21h à 1h...Lieu : maison de quartier , 28 avenue Roger Cohé. Parties endiablées dans une ambiance conviviale.

Le tricot: responsable Mme ROUSSEAU-SIMON . Horaires : lundi de 13h45 à 17h30 . Lieu : Salle du Poujeau. Activité non seulement « de-stressante » mais utile car les layettes confectionnées sont données au centre néonatal.

Le bridge: Cette activité est organisée par Paul FAUREL qui en est le responsable. L'animatrice technique est Romaine GRIMALDI .

Horaires : mercredi à 14h30 . Lieu : maison de quartier. Effectifs : 24 joueurs. Cette activité est particulièrement bénéfique pour conserver l'agilité et l'efficacité des neurones. Ici non seulement ils sont tous là mais ils pétillent....



Vide-greniers: Organisatrice : Sylvie.

Vide-greniers de l'année 2014 : le 13 avril (place de la Ve République) , le 25 mai (Bellegrave), le 6 juillet (Bellegrave) , le 28 septembre (place de la Ve République) .

Vide-greniers prévus pour l'année 2015 : le 12 avril (Bellegrave), 31 mai (Place Ve République)

Le « développement durable » inspire nos vide-greniers par son aspect économique, son aspect social et son aspect environnemental . On fait des économies, on se rencontre, on se parle et les objets repartent pour une nouvelle vie.

La feuille d'info :*l'équipe de rédaction se fixe plusieurs objectifs :*

Rassembler les informations concernant la vie de la cité et préciser le contenu de nos relations avec les administrations .

Collecter les observations et les demandes des habitants (orales, écrites, électroniques...)

Informersur la vie de nos clubs et de nos activités .

Faire mieux connaître le passé récent de notre ville en rencontrant les commerçants et artisans qui continuent de faire vivre un centre dont la vitalité aurait tendance à périlcliter . . .

Tous les membres du bureau effectuent la distribution, chacun dans le secteur qui lui est affecté.

Les adhérents reçoivent un exemplaire en couleur . Les non-adhérents reçoivent un exemplaire en noir et bleu (raison financière) mais peuvent retrouver l'exemplaire en couleur sur notre site internet (voir en dernière page).

Le rapport financier et le rapport des contrôleurs des comptes

Ce rapport, sous forme d'un tableau recettes-dépenses, est présenté par le diaporama à l'Assemblée et commenté. Le solde est positif . La comptabilité, parfaitement tenue, ne suscite aucune question .

Les contrôleurs des comptes, Monsieur L'HARIDON et Monsieur BIOT attestent avoir vérifié en détail les documents et les pièces s'y rapportant le 11 février 2015. Aucune anomalie n'ayant retenu leur attention, ils proposent à l'Assemblée d'accorder le quitus aux trésoriers. Ce qui est fait à l'unanimité.

La cotisation annuelle reste fixée à 10 € .

Composition du Conseil d'administration

Après l' appel à candidatures,

cinq candidats se présentent : Mme Janine BOUSQUET, Mme Armelle THULLIER, Mme Cindy VAN DELFT
M. Roger COUSINET, M. Jean-Paul TIRLOY

Les trois membres du Conseil d'Administration composant « le tiers sortant » se représentent:

M. Bernard ROSE, M. Paul FAUREL, Mme Jacqueline JACOB

Ces huit candidatures sont approuvées à l'unanimité par l'Assemblée générale. Les huit élus réintègreront ou intégreront le C.A. lors de sa prochaine réunion fixée au 24 février 2015.

LE POUJEAU BELLEGRAVE

Sur ce secteur, nos demandes sont les suivantes :

Conforter la piste cyclable sur Nancel-Pénard -Poursuivre le cheminement convivial.

Rénover pour la location deux maisons abandonnées -Obtenir l'autorisation de construire sur un terrain de Bx-Métropole en fond de parcelle -Veiller aux écoulements des eaux pluviales - Aménager la venelle arrière et l'angle de rue Fonck.

Destiner le terrain contigu à la résidence en jardin familial - Créer le passage de l'axe convivial sur les arrières au lieu du passage en escalier jugé dangereux - Etudier l'installation de poubelles enterrées - Aménager des parkings arborés.

Réaliser des installations de jeux pour les enfants -

Etre associé au projet global

des salles de sports -

L'URBANISME

SORTIR DE LA JUNGLE DU

Le PLU actuel est contesté depuis l'origine:

Nous demandons que soit bien reconnue l'identité du Bourg: Le noyau institutionnel: mairie, église, école, gare...

La façade commerciale - Le cœur du centre représenté par la Zac.

Autour de ce cœur, le poumon du centre est assuré par ses villas avec leurs jardins arborés.

Aussi faut-il bien intégrer que l'échoppe bordelaise n'est pas un modèle pessacais ; que « la maison de ville », nouvelle interprétation de l'échoppe, l'est encore moins : on y élimine la nature visible, le stationnement est compromis, le paysage urbain y est enfermé...

« La villa » est le modèle pessacais. Il se décline en mode collectif et individuel: le paysage urbain y est ouvert et la nature est offerte aux passants... - Obtention d'un classement partiel protégé par l'article 123-1.5.7° mais ruiné par une application burocratique:

deux exemples rue André Danglade :Le «13» la protection bafouée au détriment des riverains et du quartier- « Les Palmiers » : un garage aurait été imposé sur la limite de la riveraine.



Nous demandons qu'on limite au maximum l'imperméabilisation des sols, que l'on préserve le caractère du site et que l'on vérifie les surfaces au sol autorisées (1/3) dans ce secteur.

Qu'advient-il de la clôture d'origine de la construction du « 13 » précité.

Nous souhaitons un PLU 3.1 (urbanisme, déplacements, habitat) fait sur mesure, étudié à la parcelle en fonction des spécificités des lieux.

Nous demandons une visite des lieux pour indiquer ce que l'on ne veut plus voir.

LA VILLE SUBIE SANS CONCERTATION

Plusieurs photographies viennent illustrer ce titre :

La résidence « Madiba » rue Adrien Ducourt, 23 logements collectifs avec parkings en surface. Un exemple de banalité.

La résidence « 49^e Avenue », avenue Roger Cohé, 30 logements collectifs. Sur l'ancien lit du Madran !!! et plouf !

La villa « Koralli », 41 rue Larouillat, 20 logements collectifs avec sous-sol. Terrain humide...(Les rames sont-elles fournies ?).

L'ancienne maison landaise de la rue Faust, en retrait, qui a cédé la place à 4 maisons de ville construites au ras du trottoir...

Et les eaux pluviales ? L'assainissement ?

Nos « sentinelles citoyennes » nous alertent :

inondations par fortes pluies sur la rue de la Paix - absence d'avaloirs sur les avenues André Danglade et du Pape Clément - Idem sur une partie de la route d'Arcachon - Les eaux pluviales dévalent donc par gravité vers les seuls avaloirs de la rue de la Paix saturés.

Au passage les trottoirs en grave sont ruinés - Les eaux menacent d'entrer dans les propriétés longées (photo ci-dessus). Les eaux usées jaillissent des bouches de niveau plus bas - Le mélange apparent des eaux pluviales et usées peut révéler l'existence de dysfonctionnements dans les réseaux.

Préconisations :

Séparation éventuelle, adaptation et entretien des réseaux - Limitation de l'imperméabilisation des sols

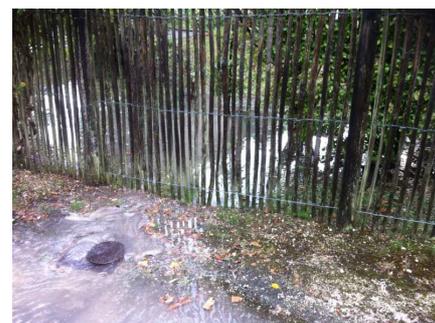
Mesures compensatoires systématiques et contrôlées - Réalimentation du vivier du Madran

Interdiction des constructions dans les anciens lits des ruisseaux.

LA VILLE CHOISIE dans un environnement préservé

Un exemple : L'Île verte.

On peut densifier le centre tout en respectant la nature : ici « l'île Verte », un immeuble de 4 étages dans un petit parc au bord du vivier du Madran (100m), vu du jardin arrière de la villa L'Escale (rue de la Paix): la complémentarité entre habitat collectif et individuel est ici parfaite dans un environnement préservé. Sur le vivier des oies de Guinée. Au premier plan des fossés de drainage des eaux qui rappellent qu'un ruisseau est l'expression d'un bassin versant.



LE STATIONNEMENT

Le problème: de longue date la gestion du stationnement dysfonctionnait (fraude, absence de sanctions, peu de rotation et donc de places disponibles...)

De nombreuses réunions de concertation à la mairie avec le syndicat de quartier et les commerçants dès 2013 ont permis d'aboutir au système actuel:

Les résultats : Plusieurs de nos propositions ont été retenues comme le *dispositif anti-fraude* par inscription du numéro d'immatriculation sur son ticket

Les usagers notent une plus grande facilité pour trouver une place, une certaine *fluidité*.

Nos propositions complémentaires (déjà énoncées auparavant):

Une vision globale du stationnement: Surface et souterrain en ouvrage public et privé supposant des règles dans le PLU révisé

Utiliser le parc souterrain du centre en Parc relais du tramway et du train pour dégager plus de 75 places gratuites en surface.



DES COMMERCES ET DES SERVICES PUBLICS **Dans le ville choisie**

Des inquiétudes pour les commerces, même récents

Disparition de l'épicerie portugaise, de la poissonnerie, de la boulangerie Paul, des vêtements Zébulon, du magasin informatique Kouro-Info-Vidéo, et des « bruits de départs d'autres commerces ». Causes : Loyers élevés?

Des inquiétudes pour les services publics même anciens :

La Poste de centre-ville datant des années 30, dont elle porte le style particulier (elle a remplacé celle située à l'angle de la Place et de la rue des Poilus, ex-chemin de la Poste)

On dénonce une fermeture programmée et organisée (Ouverture les après-midi seulement sauf le samedi matin et pas de retrait des colis ou des objets recommandés) .

Il faut la conserver car elle est située au cœur des activités commerciales et administratives ; c'est un bureau de poste de proximité ; services pour particuliers et professionnels ; elle est desservie par les transports en commun ; c'est un bâtiment historique à préserver.



Les déplacements

Concernant le train, un projet qui va se réaliser : le rétablissement du Triangle des Echoppes. Un nouveau pont va remplacer l'ancien aux Echoppes dès cette année.

Nous demandons l'élaboration d'un **projet global des réseaux ferrés** (train et tram) avec en particulier la jonction des lignes A et B de tramway **sur la zone aéroportuaire**.

C'était prévisible, l'**arrêt partiel du tram** à « Montaigne Montesquieu » et la desserte de l'Alouette vont entraîner un cadencement réduit du tramway sur Pessac-centre.

Propositions pour les déplacements par bus : Utiliser la boucle de centre-ville en empruntant la voie nouvelle Nelson Mandela délestant ainsi l'avenue Roger Cohé saturée et où les croisements se font la plupart du temps à l'arrêt.

Remplacement des bus bruyants et peu confortables .

Emplacement des arrêts non satisfaisants: par ex. devant la pharmacie Doublet, avenue Pasteur, bloquant tout passage et l'entrée de celle-ci. On peut implanter l'arrêt sur un trottoir large et abrité côté Elysée .

Quand va-t-on rectifier le plan représentant la voirie à l'extrémité de la rue Hermann Lemoine ?

On devrait privilégier la desserte directe par les bus du pôle intermodal .

Les déplacements en voiture

La circulation autour de l'école A. Briand : Les parents d'élèves partageant notre préoccupation, une réunion en mairie a eu lieu le 12 juin 2014 et une visite, à notre demande, le 29 août 2014 avec l'élu et le technicien sur le terrain dans le but de rationaliser la circulation .

Une réunion des riverains des secteurs (Paix /Etienne Marcel/Faust/Pape Clément) et Saint-Jacques a été organisée le 13 janvier 2015 par le syndicat de quartier à la demande des habitants ou d'association d'habitants (Danglade).

Une réunion technique, sans élu, faisant suite à la visite in situ le 29 août 2014 du secteur Etienne Marcel et aux demandes du secteur Saint-Jacques, a été organisée le 26 janvier par la Mairie; elle avait pour objet les sens de circulation dans le centre ville. A cette occasion a été évoquée, faisant consensus, comme préalable, la protection des intersections contre le stationnement gênant et les dépressions charretières.

Un arrêté municipal du 3 février répond partiellement à cette demande sur ce seul secteur.

Une réunion publique est prévue mi-mars pour l'éventuelle mise en œuvre de sens de circulation.

On précise que la rue du Pin Vert sera mise en sens unique de circulation, de Jean-Jaurès vers Jean-Cordier, après les travaux.



Les déplacements des piétons

Objectif sécurité: réduire les obstacles pour « Pessac en marche » surtout sur le chemin de l'école, des services et des commerces

Largeur et état des trottoirs. Les poteaux (EDF, Télécom, câble, fibre...) dont la taille, la dispersion, la non rationalisation, constituent des obstacles et défigurent le paysage... De même en ce qui concerne la signalétique et les boîtiers techniques.

Les constructions en limite du domaine public contribuent à « rétrécir » l'espace public.

Ne parlons pas des poubelles et de la saleté du sol, du stationnement sur le trottoir, des chantiers plus ou moins déclarés...

Solutions proposées:

L'enfouissement ou l'effacement des réseaux (suite de l'étude et des visites techniques, la responsabilité des concessionnaires, la fibre...)

Des mâts d'éclairage plus fins. Non aux voleurs de trottoirs. Des constructions en recul

Des normes de réalisation des trottoirs plus réalistes. Un règlement d'occupation du domaine public...



Le patrimoine à préserver :

La villa Clément V

Rue Eugène et Marc Dulout

Une réhabilitation urgente souhaitée.

Rare modèle de chalet à structure bois qui se dégrade faute d'entretien et d'usage.

Autres éléments significatifs: style, avant-toits, lambrequins, cheminées, ferronneries, parc...

L'acquisition par la Ville a été réalisée à l'unanimité pour une préservation patrimoniale.

Options possibles :

Possibilité d'emploi associatif par les « Passeurs de mémoire ».

Préservation du patrimoine conciliée avec l'utilité d'usage.

Préservation de la mémoire des habitants par la numérisation des documents.

Travail intergénérationnel avec les scolaires et les « anciens ».

Avoir un vrai programme d'acquisition de la mémoire de pierre de Pessac (Forestier...) avec usage actuel de ces bâtiments.



LA SEANCE EST LEVEE VERS 18 h

Bernard ROSE, Président, accueille et remercie alors les élus qui nous font l'honneur de venir participer à notre Assemblée Générale : M. le Maire Franck RAYNAL, Mme Edith MONCOUCUT, vice-Présidente du Conseil Général, M. Eric MARTIN, premier adjoint, Mme Irène MONLUN, M. Emmanuel MAGES, M. Stéphane MARI, Mme Laure CURVALE.

Bernard ROSE rappelle, dans son allocution, que la nouvelle municipalité est accueillie à notre Assemblée Générale pour la première fois et qu'il espère que nos relations continueront d'être constructives et la concertation vivante. Il rappelle également que notre syndicat de quartier a déjà une longue vie puisqu'il a été créé en 1978 et que environ 300 familles y adhèrent ainsi que 81 commerçants. Nous accueillons favorablement la mise en place d'un maire-adjoint de secteur dans la mesure où celui-ci facilitera la prise en compte de nos observations et accélèrera la mise en œuvre des solutions dans l'intérêt de la population.



Les questions proposées en assemblée

Ces dernières semaines, cambriolage, braquage, agression, vols... quelles mesures pour enrayer ce phénomène?

Un PLU révisé prenant en compte l'identité du Bourg.

Les protections au titre de l'article 123-1-5-7° à expurger de leurs dispositions néfastes.

Extension de ces protections au domaine Forestier et à la villa L'Escale.

Prise en compte des bassins versants, adaptation des réseaux d'assainissement, mesures compensatoires.

Continuation de l'axe convivial.

Utiliser le parc souterrain en parc relais tram et train pour dégager des places gratuites en surface.

Les bus doivent utiliser la boucle de centre ville et avoir des arrêts adaptés (pharmacie).

Répercussion sur le cadencement du tramway de l'arrêt partiel à Montaigne-Montesquieu et de la desserte de l'Alouette.

Les piétons sont notre priorité : effacement progressif des réseaux pour quand ?

La fibre au centre, connexion des particuliers.

Sortie de la place Germaine Tillion.

Trottoirs de la rue Larouillat. Réhabilitation et affectation de la Villa Clément V.

Danger présenté par l'installation des panneaux solaires sur la résidence « Le Carré ».

Les essais de motos par les clients de Tadoo dans la rue Dulout. ...



Informations apportées par les élus

Monsieur le Maire rappelle qu'il est soucieux d'être en permanence à l'écoute de la population et qu'il tient à apporter des réponses précises .

La sécurité : la parole est donnée à Monsieur MARI, adjoint de secteur et chargé de la sécurité . Tous les services municipaux sont très mobilisés pour essayer d'enrayer tous ces actes d'incivilité qui se multiplient. Il annonce la création d'un conseil local de la délinquance en liaison avec le commissariat et l'installation de caméras jour et nuit pour sécuriser les commerces du centre. Possibilité d'alerter par SMS . Dès que possible on installera des radars pédagogiques.

Contre les pigeons : un contrat de capture a été signé mais on reste perplexe quant à son efficacité. (L'innovation technique parisienne de stérilisation des œufs par secouage a fort amusé nos élus ; l'édition de pigeonniers contraceptifs pièges à œufs sur le toit de la mairie n'est pas pour demain...).

L'habitat : La municipalité partage notre point de vue sur la qualité des nouvelles constructions mais c'est le nouveau PLU qui sera la loi . Lorsque la loi est respectée, le service urbanisme ne peut intervenir que par des recommandations . La voie de justice est souvent peu appropriée pour les litiges sur l'habitat. La municipalité partage également l'avis selon lequel , dans la périphérie immédiate du cœur de ville, il faut préserver au maximum la nature quitte à construire un peu plus en hauteur (bon exemple de l'île verte). Limiter le bétonnage du sol pour favoriser l'absorption des eaux pluviales.

Le stationnement : 25 000 tickets ont été édités ; les nouvelles dispositions semblent donner de bons résultats. On dispose de 1550 places (1250 en surface et 300 en souterrain) dont 300 places payantes.

Le parc-relais : Il est en vue .

Le tram : Il est évident que la fréquence du tram à Pessac-centre va diminuer après la création de l'arrêt de Montaigne-Montesquieu et de la desserte de l'Alouette. Il faut tabler sur un cadencement de 10 mn en période creuse.

La poste : son existence est menacée malgré tous les efforts de la mairie. Peut-être une solution pour son maintien : une association avec un service municipal.

Voirie : Il y a 350 km de voirie à entretenir à Pessac et la dotation budgétaire va diminuer de 10%. On fait donc ce que l'on peut... l'enfouissement des réseaux est remis à plus tard.

La villa Clément V : Le projet est maintenu : elle deviendra « la maison des associations ».

La circulation dans le centre ville : la municipalité prévoit une réunion publique à la fin mars.

W C : Un WC public autonettoyant sera installé sur une place du centre. Emplacement non encore défini.

Panneaux solaires sur la résidence qui fait face au « Carré » : M. le Maire découvre le problème. Une étude sera faite.

Vers 20h le Président Bernard ROSE invite l'assistance à un vin d'honneur. Puis la soirée se termine par un dîner convivial pour les 42 adhérents qui s'étaient inscrits.



Les 81 commerçants et artisans de Pessac-Bourg adhérent au syndicat de quartier à la date du 14 février 2015

ALAIN AFFLELOU <i>optique</i>	8, Avenue Jean-Jaures	FRANCEL <i>chaussures</i>	5 place de la République	LOOK VOYAGES <i>voyages</i>	2 Avenue Jean-Jaurès
ARNOUX <i>feronnerie</i>	4, Rue du Poujeau	FRENCH COFFEE SHOP <i>café-boissons</i>	4 Pl.de la Liberté	L'OR et MOI <i>bijouterie</i>	54, Av. Pasteur
AU MIL POIL <i>toiletage</i>	48, bis Av. Roger Cohé	FRA NCK PROVOST <i>coiffure</i>	3 Av. Jean-Jaures	LYS D'OR <i>bijouterie</i>	18 Av Pasteur
BAR BRASSERIE DES CHATEAUX	23 Pl.Ve République	GARNAUD <i>sculpteur/ébéniste</i>	96 Av. Pasteur	LG VOYAGES <i>voyages</i>	3, Rue Eet M.Dulout
BD-COLL -33 <i>bd occasion mangas</i>	82, rue N. Pénard	GUY HOQUET <i>immobilier</i>	21 Rue Pujol	MAGRET VOUS <i>épicerie fine</i>	40 Av. Jean-Jaures
BEL ONGLE <i>onglerie</i>	17 Av. Roger Cohé	HALLE de PESSAC <i>fruits/légumes</i>	43 avenue Jean-Jaures	MARIO PIZZA	14 Place de la Liberté
BIOT Jean-Paul <i>caviste</i>	31 Avenue Pasteur	IMMO 33 ORPI <i>immobilier</i>	59 Av. Pasteur	MON BOUDOIR BOBO <i>déco</i>	13 Av. Jean Jaures
BRASSERIE DU CARRE	6 Place de la Liberté	IMO Latitude <i>immobilier</i>	37 Avenue Pasteur	NATHALIE boutique <i>vêtements</i>	48 Av. Pasteur
BRASSERIE DE L'HOTEL DE VILLE	5 Espl.Ch.de Gaulle	IVAPOTIE <i>cigarette électronique</i>	37 Av. Pasteur	NEW PUNCH <i>vêtements</i>	9, Av. Jean-Jaures
CARREFOUR <i>superette</i>	Esplanade Ch. de Gaulle	KANTIS <i>immobilier</i>	46 av. Roger Cohé	NORBERT <i>photographe</i>	36 Av. Jean-Jaures
CARTRIDGE <i>recharge encre</i>	Esplanade Ch. de Gaulle	KARINA boutique <i>vêtements</i>	40, Av. Jean-Jaures	ONGLERIE <i>manucure</i>	48 bis Av. Roger Cohé
CATANANTI <i>boucherie charcuterie</i>	8 Rue Roger Cohé	KRISIS <i>optique</i>	16 Avenue Pasteur	PATRICK LELEUNE <i>immobilier</i>	33 Av. Pasteur
CAZAUX <i>vêtements</i>	54, Av. Pasteur	LA DENTELLIÈRE <i>lingerie</i>	14 Av. Pasteur	PAT'REPASSAGE	6 Avenue Pasteur
CELINE <i>pressing</i>	1, esplanade Ch de Gaulle	LA BASSE (Craft) <i>pâtisserie</i>	11 Place de la Liberté	PHARM CENTRALE	9 Place de la Rép.
CENTURY21 <i>immobilier</i>	10 Av. Jean-Jaures	LA FORET <i>immobilier</i>	20 Av. Pasteur	PHARMACIE DE L'HOTEL DE VILLE	24 Av. Pasteur
CHABET THE <i>café thé</i>	6, rue des Poilus	LA GUERRE <i>charcuterie</i>	15 avenue Jean Jaures	PHARMACIE PASTEUR	84 av. Nancel Penard
COTE CADEAU <i>cadeaux</i>	8 Rue André Pujol	LATRIEU TAKA <i>loisirs enfants</i>	17 Rue des Poilus	PLANET HAIR <i>coiffure</i>	11 Av. Jean-Jaures
CRAB TATOU <i>tatouages/piercings</i>	23 rue Eet.M. Dulout	LE BON (ex Villa S.O.) <i>restaurant</i>	4 Av. Roger Chaumet	PMU TREILLÉ PESSAC <i>Brasserie</i>	43 Av. Jean-Jaures
CHRISTINI <i>tabac presse</i>	50 Av. Pasteur	LATRIEU TAKA <i>loisirs enfants</i>	8 Rue Roger Cohé	POISSONNERIE Halle de Pessac	29 rue Herman Lemoine
CROQUETTERIE <i>al animaux</i>	69 Av. Pasteur	LE COMPTOIR DE PESSAC. <i>Vins</i>	2 Place G. Tillon	PROJEC PERMIS <i>auto école</i>	8, place de la Liberté
DAUCHEZ <i>fromagerie</i>	30 Av. Pasteur	LE HOLLANDAIS <i>fleuriste</i>	25Place Ve République	RAGAZZI PEPONE <i>restaurant</i>	7 rue R. Chaumet
DIFFUS HAIR <i>coiffure</i>	54, Av. Roger Cohé	LE JARDIN DES FLEURS <i>fleuriste</i>	4, Av. Jean-Jaures	REFLEXOLOGIE et bien être	20 Avenue Jean-Jaures
EMMA RICCI <i>coiffure</i>	21, Av. Jean-Jaures	LE RALLYE <i>journaux/tabac</i>	4, Av. Jean-Jaures	SON ET IMAGE <i>multimedia</i>	125, Nancel Pénard
ESPACE COIFFURE <i>coiffure</i>	2 Place Ch. De Gaulle	LEZARD <i>peinture</i>	1bis Av. J.Jaures	VAP'AROMES <i>cigarettes électro.</i>	46 av. Roger Cohé
EV VOITURE SIMONE <i>autoécole</i>	15 rue Roger Cohé	LISSA C OPTICIEN	Place de la Liberté	VAPOCLOPE <i>cigarettes électro.</i>	12bis Place de la Liberté
EVE COUTURE <i>retouches</i>	100, Av. Nancel Pénard	LOTTA TIKKA <i>bijoux accessoires</i>	26 av. Pasteur	VISION B 10 STRICT <i>optique</i>	2 Avenue Pasteur
FAYANT Christophe <i>boulang.pâtiss.</i>	10 bis Av. Jean-Jaures	LOOK VOYAGES <i>voyages</i>	12, Av. Pasteur		
		L'OR et MOI <i>bijouterie</i>	24 Avenue		
		LYS D'OR <i>bijouterie</i>	54, Av. Pasteur		
		LG VOYAGES <i>voyages</i>	18 Av Pasteur		
		MAGRET VOUS <i>épicerie fine</i>	3, Rue Eet M.Dulout		
		MARIO PIZZA	40 Av. Jean-Jaures		
			Av. Jean-Jaures		

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENTE D'HONNEUR:
Micheline HONTABAT

PRÉSIDENT

et délégué à la Fédération :
Bernard ROSE
Fixe: 05 33 48 52 42 Port.: 07 80 00 00 18

VICE-PRÉSIDENTS:

Dominique LESTYNEK 05 56 45 55 51
Sylvie CAMACHO 06 72 43 90 38
Christiane ROUSSEAU-SIMON
05 56 46 03 61

SECRETAIRES:

Jacqueline JACOB 05 56 45 36 81
Armelle THULLIER 05 56 46 16 20

TRESORIERE:

Sylvie CAMACHO 06 72 43 90 38
Adjte: Marie-Jo.PEYRAS 06 61 93 76 59

Commission socio-culturelle:

Chr:ROUSSEAU-SIMON 05 56 46 03 61
Sylvie CAMACHO 06 72 43 90 38
Jacqueline JACOB 05 56 45 36 81
Marie-Josée PEYRAS 06 61 93 76 59
Christelle CHAINEAUD 06 79 58 81 84
Cindy VAN DELFT 06 45 80 30 18

Commission urbanisme

Dominique LESTYNEK 05 56 45 55 51
Paul FAUREL 06 83 30 63 16
Roger COUSINET 05 56 17 75 72
Jean-Paul TIRLOY 06 83 33 34 97
Armelle THULLIER 05 56 46 16 20
Robert LAMOUREUX 05 56 15 07 92
René CANCIAN 05 56 45 75 63

Comité de rédaction du journal

René CANCIAN 05 56 45 75 63
Dominique LESTYNEK 05 56 45 55 51
Janine BOUSQUET 05 56 45 88 17
Paul FAUREL 06 83 30 63 16

Internet

Cindy VAN DELFT 06 45 80 30 18

VERIFICATEURS DES COMPTES:

M. BIOT, M. L'HARIDON

RECAPITULATION DES ACTIVITES

Activités hebdomadaires :

Scrabble traditionnel: lundi et vendredi à 14h - salle de quartier,
28 avenue Roger Cohé Contacter Mme Merle 05 56 45 68 51

Scrabble duplicate: Mardi et jeudi à 13h30 à 18h- salle Léon Blum
Contacter Mme Lepic 05 56 45 43 61

Patchwork : Tous les jeudis à 14h , sauf le 3e jeudi de 10h à 17h
- salle de Quartier, 28 Av. R.Cohé
Contacter Mme Juhel 05 56 36 21 68
Mme Mazeau 05 56 15 32 88

Tarot: Mardi à 14 h
Vendredi soir à partir de 21h - salle de quartier,
28 Av. Roger Cohé
Contacter Mme Lasfargues 06 47 63 19 10
Marylène 06 61 86 28 53
Richard 06 07 52 82 94

Tricot Tous les lundis - salle Poujeau, mail Mendes France - de
13h45 à 17h30
Contacter Mme Rousseau-Simon 05 56 46 03 61

Bridge Mercredi à 14h30 , salle de quartier, 28 Avenue Roger Cohé
Contacter Paul Faurel 06 83 30 63 16
Romaine Grimaldi 06 80 72 05 79

Evènements :

Carnaval : Le 8 mars **Goûter :** le samedi 18 avril (dans le cadre « musique dans les
quartiers »)

Vide-greniers: Le dimanche 12 avril 2015 à Bellegrave
Le dimanche 31 mai sur la Place de la Ve République.
Le dimanche 5 juillet à Bellegrave
Le dimanche 27 septembre sur la Pl. de la Ve République.
Contacter SYLVIE 06 72 43 90 38

ACTIVITES:

SCRABBLE CLASSIQUE:

Mme MERLE 05 56 45 68 51

SCRABBLE DUPLI CATE

Mme LEPIC 05 56 45 43 61

PATCHWORK:

Mme JUHEL 05 56 36 21 68
Mme MAZEAU 05 56 15 32 88

VIDE-GRENIERS

Sylvie 06 72 43 90 38

BELOTE:

MelleBOURDIER 06 24 34 3285

TRICOT:

Christiane ROUSSEAU-SIMON
05 56 46 03 61

BRIDGE

Paul FAUREL 06 83 30 63 16

BOITE AUX LETTRES:

28, Av. Roger Cohé
Tél.: 05 33 48 52 42

INTERNET:

www.federation-quartiers-
pessac.com
« Fédération » → « quartiers » →
« pessac-bourg »

ADRESSE ELECTRONIQUE:

quartier.pessac-
bourg@laposte.net

*Vous trouverez les feuilles d'info EN COULEURS dans notre site internet:
WWW.federation-quartiers-pessac.com*

Cliquer sur « quartiers » puis sur « pessac-bourg » puis sur « Journal d'informations »

QU'EST-CE QUE LE SYNDICAT DE QUARTIER ?

Rappelons que notre association est ouverte à tous les habitants de Pessac centre . Elle est composée de bénévoles et œuvre dans l'intérêt des habitants auprès des administrations en participant à toutes les réunions de concertations qu'elles organisent, en soutenant certains dossiers, en répercutant les demandes et les suggestions des adhérents . Elle organise un certain nombre d'activités de loisirs (voir ci-dessus) et de manifestations (vide-greniers, etc). Elle dis-

pose d'une boîte aux lettres postale sur la façade de la maison de quartier, 28 avenue Roger Cohé, et d'une boîte électronique (quartier.pessac-bourg@laposte.net) pour recevoir le courrier des habitants.

Il est de l'intérêt de tous que le nombre d'adhérents soit le plus important possible (il a augmenté de 30% en 2013) ... n'hésitez pas à nous rejoindre, merci !

À découper ou à copier et à joindre au chèque:

ANNEE 2015

ADHESION OU RENOUELEMENT (chèque de 10 Euros à l'ordre du Syndicat de quartier de Pessac-Bourg, à envoyer à « Monsieur le Président du Syndicat de Quartier , 28 avenue Roger Cohé, 33600 PESSAC »)

J'adhère

Je renouvelle mon adhésion

NOM:

PRENOM:

ADRESSE:

N° TEL.:

-

-

-

ADRESSE E-MAIL: